

s'k'k'a'b'

c's'b'f'c'

c's'r'f'c'

Rapport de gestion 2016/17 de l'association CSBFC

pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017

Approuvé à l'occasion de l'Assemblée des délégués du 7 septembre 2017

Schweizerische Konferenz der kaufmännischen
Ausbildungs- und Prüfungsbranchen

Conférence suisse des branches de formation et d'exams commerciales

Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali

Schwanengasse 9, Postfach, 3001 Bern
Tel. 031 398 26 10, Fax 031 398 26 12
mail@skkab.ch, www.skkab.ch

Sommaire

Avant-propos du président	3
Projet «Ordonnance sur la formation 2022»	5
Les employés de commerce en vitrine nationale de la formation professionnelle	8
Formation d'expertes et experts aux examens «Pratique professionnelle – oral»	10
Délégué-e-s	10

Annexes

Membres de la CSBFC	11
Membres du Comité	11
Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat	11
Organe de révision	12
Membres de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	12
Membres du groupe de travail commun Procédure de qualification des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC	12
Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	13
Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie entreprise de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	13
Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	13

Avant-propos du président

Le quatrième exercice de la CSBFC a été fortement marqué par l'examen quinquennal de l'ordonnance sur la formation 2012 «Employée/employé de commerce CFC» et par les premières réflexions sur la planification du prochain examen qui sera sans doute approfondie.

Premier examen quinquennal

Le premier examen quinquennal dont l'objectif principal était d'optimiser la mise en œuvre de l'ordonnance sur la formation a été effectué par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). En résumé, l'enquête de l'IFFP auprès des personnes en formation révèle que celles-ci sont satisfaites de leur formation: **plus de 90% des personnes interrogées¹ déclarent être satisfaites ou assez satisfaites de la formation Employée/employé de commerce CFC.**

C'est une preuve supplémentaire que le métier d'employé-e de commerce permet d'exercer des fonctions exigeantes dans le domaine des prestations de services au sein de toutes les branches de l'économie et favorise une grande flexibilité au niveau du développement professionnel. La mise en œuvre des mesures d'optimisation dans les parties école et entreprise a débuté à la rentrée en été 2017.

Développement de la profession

Il a également été possible de constater qu'il faudra procéder à des adaptations plus importantes lors du prochain examen quinquennal. C'est ainsi que des questions et des thèmes qu'il faut traiter, structurer, prioriser et adresser de manière ciblée dans la perspective de l'ordonnance sur la formation 2022 ont été abordés et retenus.

En tant qu'organisation du monde du travail responsable de la profession Employée/employé de commerce CFC, la CSBFC fait preuve d'une attitude proactive, ouverte et positive pour organiser l'avenir de la profession en collaboration avec l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle.

Le Comité est convaincu qu'à l'heure actuelle, la formation commerciale initiale mettant l'accent sur les compétences orientées vers la pratique et l'action ainsi que sur les bases de formation est parfaite et porteuse d'avenir. Il conviendra néanmoins d'accorder une grande priorité à sa mise à jour et à sa mise en œuvre conséquentes dans tous les lieux de formation (sans omettre la procédure de qualification) lors du prochain examen quinquennal. Ce n'est que de cette manière que nous parviendrons à franchir avec succès le pas vers un monde du travail et de l'économie marqué par la numérisation et les exigences de la société actuelle.

¹ Dans l'enquête menée par l'IFFP. Echantillon d'apprentis: 2385; 71% de profil E, 14% de profil E avec MP, 15% de profil B; la totalité des branches de formation et d'examens et des cantons sont représentés.

SwissSkills 2018

Le Comité a continué d'examiner la question de la participation et de la présence de la profession Employée/employé de commerce aux SwissSkills 2018 à Berne. En se fondant sur les travaux préliminaires effectués par le Comité et un groupe de travail ad hoc composé de représentant-e-s des branches de formation et d'examens en collaboration avec la direction de SwissSkills 2018, l'Assemblée des délégués de la CSBFC décidera de sa participation à SwissSkills. Il s'agit notamment de savoir s'il faut saisir l'opportunité et présenter de manière vivante la formation commerciale initiale comme une voie professionnelle prometteuse à l'ère du numérique tout en faisant connaître la diversité du champ professionnel commercial à l'aide d'exemples concrets des branches qui participeront à SwissSkills.

Remerciements

Je tiens à remercier les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat de la CSBFC et toutes les personnes qui nous ont soutenus dans le cadre de leur participation au sein des organes et des groupes de travail de la CSBFC et de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/employé de commerce CFC et ses groupes de travail (voir annexes, pages 11 à 13). Sans oublier l'engagement d'un grand nombre d'enseignantes et enseignants, d'expertes et experts aux examens, de formateurs et formatrices CI, de formateurs professionnels et formatrices professionnelles, de praticiennes formatrices et de praticiens formateurs, etc. au sein des quelque 150 écoles associées, des 21 branches de formation et d'examens et des quelque 15000 sites de formation en Suisse, qui s'engagent chaque année pour la promotion de la relève dans ce domaine. Qu'ils soient également remerciés!

Matthias Wirth

Projet «Ordonnance sur la formation 2022»

La formation commerciale initiale a été réformée en profondeur avec le règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage de 2003. L'ordonnance sur la formation 2012 a apporté les mises à jour, adaptations et simplifications nécessaires. Pour le reste, la nouvelle formation commerciale initiale a poursuivi sur la voie empruntée.

Les travaux préliminaires effectués (notamment, l'analyse des activités et du scénario) ainsi que les développements ayant eu lieu depuis lors ont mis en évidence les différences concernant les compétences requises dans la pratique professionnelle dans les diverses branches et entreprises. L'ordonnance et le plan de formation 2012 ont tenu compte de ces différences tout en fixant un cadre pour une profession commune, et ce par le biais

- de solutions de branche flexibles en ce qui concerne la structure des objectifs de formation de l'entreprise et des cours interentreprises et l'organisation de la partie entreprise de la procédure de qualification;
- d'objectifs de formation standardisés pour les écoles professionnelles et d'examens centralisés pour la partie scolaire de la procédure de qualification.

Examen quinquennal 2016

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation sont examinés au moins tous les 5 ans en fonction des développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques, puis adaptés si besoin est. Le cas échéant, il est tenu compte des nouveaux aspects organisationnels de la formation professionnelle initiale. L'accent de l'examen quinquennal mené en 2016 a été mis sur la formation initiale en entreprise (FIEn), étant donné que le plan de formation pour la formation initiale en école (FIEc) est entré en vigueur en 2015 et que cela a déjà abouti à diverses adaptations de l'ordonnance sur la formation au 1^{er} janvier 2015 ainsi qu'à l'actualisation de toutes les dispositions d'exécution au 30 mars 2015.

En tant qu'organe responsable de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et du plan de formation d'employée/employé de commerce CFC, la CSBFC a mandaté l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) pour la conseiller et l'accompagner dans le cadre de l'examen quinquennal. Le rapport final de l'IFFP du 10 novembre 2016 est composé du rapport sur les résultats de l'échange d'expériences, de l'enquête en ligne et des ateliers d'approfondissement, ainsi que de recommandations à l'intention de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/employé de commerce CFC. L'ensemble du processus a été soutenu par le Comité de la CSBFC en tant que groupe de pilotage.

Le 15 février 2017, le Comité de la CSBFC a adopté un rapport de synthèse². Celui-ci se compose de résultats provenant de différentes sources ainsi que de prises de position émises lors de l'examen quinquennal dans le contexte des réformes de l'ordonnance sur la formation 2012 et du plan de formation afférent avec une perspective sur le prochain examen approfondi, prévu pour la rentrée 2022.

Le rapport de synthèse couvre les **domaines thématiques** suivants:

1. Formation en entreprise, cours interentreprises (CI), dossier de formation et des prestations (DFP), procédure de qualification (PQual) et notes d'expérience
2. Formation scolaire, répartition en semestres, coopération entre les lieux de formation, partie scolaire de la procédure de qualification
3. Modules scolaires «Approfondir et relier», «Compétences interdisciplinaires», coopération entre les lieux de formation
4. Coordination CI / organisation scolaire, coopération entre les lieux de formation
5. Changement de profil, règlement de la promotion, différenciation des profils

² Employée/employé de commerce CFC, rapport de synthèse concernant l'examen quinquennal de l'ordonnance sur la formation 2012. Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: <https://www.skkab.ch/fr>

Défis

En raison de l'importance et de la complexité des professions commerciales et de la diversité des questions présentées dans le rapport de synthèse de la CSBFC, le prochain examen des prescriptions sur la formation constitue un grand défi. C'est la raison pour laquelle la CSBFC vise un processus de vérification et de révision basé sur des preuves. Dans ce contexte, les **champs d'action** ci-après ont été définis:

Analyses bibliographiques et documentaires	1
Etudes et prévisions sur les développements économiques, technologiques et écologiques	
Enquêtes spécifiques à la profession et aux branches de formation	2
concernant les développements économiques et technologiques ainsi que le besoin de qualification	
Profils de qualification de professions apparentées et de nouvelles professions	3
Analyse du besoin de qualification	
Transfert de savoir depuis la recherche sur la formation professionnelle	4
p. ex. Leading House LINCA – Processus d'enseignement et d'apprentissage dans le domaine commercial (Université de Zurich) et d'autres	
Transfert de savoir depuis des projets de développement	5
p. ex. projet «Optimisation de la procédure de qualification» (branches Services et administration et Administration publique) et d'autres	

Source: Employée/employé de commerce CFC, rapport de synthèse concernant l'examen quinquennal de l'ordonnance sur la formation 2012.

Dans le cadre du projet «Ordonnance sur la formation 2022», la CSBFC va traiter, structurer, prioriser et adresser de manière ciblée les questions abordées dans le rapport de synthèse.

En tant qu'organe responsable de la profession Employée/employé de commerce CFC, la CSBFC assure le pilotage du développement de celle-ci. Pour ce faire, elle doit pouvoir compter sur la coopération des branches de formation et d'examens, sur la participation des entreprises et de tous les autres acteurs et sur le soutien des partenaires de la formation professionnelle: la Confédération et les cantons. En outre, la CSBFC et la CIFIC Suisse en tant qu'organe responsable de la profession Assistant-e de bureau AFP entretiennent une étroite collaboration afin de mieux positionner cette profession et d'optimiser la perméabilité vers la formation initiale d'employé-e de commerce CFC.

Il convient d'associer des éléments éprouvés de la formation commerciale initiale aux innovations nécessaires et d'encourager les nouveautés de manière active mais aussi avec précaution. Ce faisant, il faudra également poursuivre de manière conséquente les objectifs principaux des réformes et des révisions partielles, à savoir: l'encouragement intégré des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles au sein de tous les lieux de formation, la capacité à s'instruire tout au long de la vie et à apprendre et à travailler de manière autonome.

Masterplan de la CSBFC

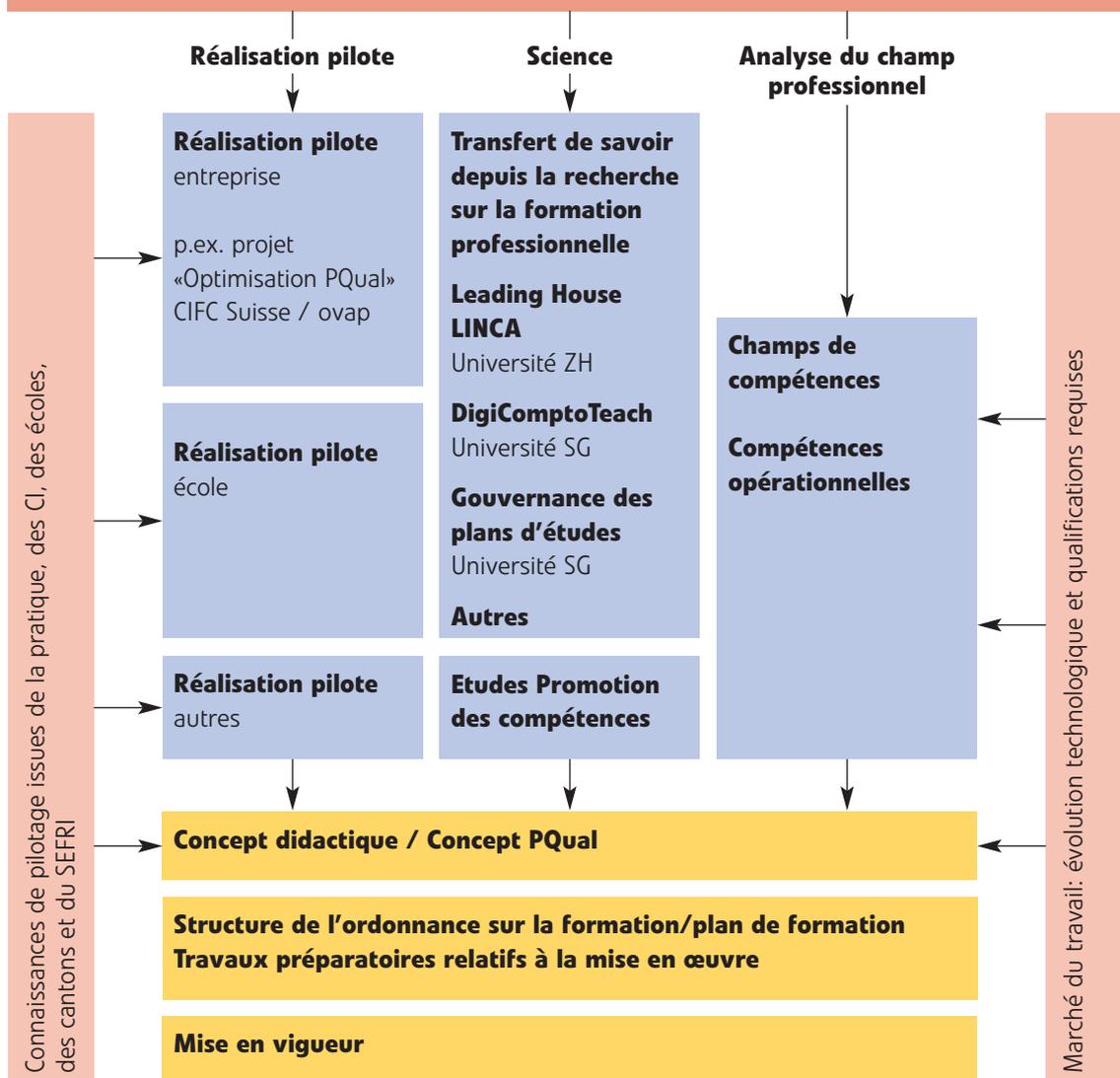
Au cours du deuxième semestre 2017, le Comité de la CSBFC a établi les bases d'un masterplan relatif à l'ordonnance sur la formation 2022. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des différents éléments le composant. A ce stade, les partenaires de la formation professionnelle se prononcent au cours d'un premier vote sur la suite à donner à ce projet.

Pilotage par la CSBFC en tant qu'organe responsable de la profession Employée/employé de commerce en concertation avec les partenaires de la formation professionnelle et la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/employé de commerce CFC

Etudes, prévisions, analyses ainsi que points en suspens et questions concernant l'examen quinquennal 2016 (rapport de synthèse)

Vision

- apprentissage global orienté sur les compétences
- coopération entre les lieux de formation



Comme décrit ci-dessus, des analyses approfondies ont été menées dans le cadre du plan quinquennal. Celles-ci serviront de base à l'établissement d'un masterplan complet. En tant qu'organe responsable de la profession Employée/employé de commerce CFC, la CSBFC assure le pilotage du projet. L'objectif est de réaliser une coopération entre tous les lieux de formation et un apprentissage global orienté sur les compétences.

Outre les réalisations pilotes et les recherches scientifiques, les travaux suivants permettront de créer les bases nécessaires: définir les champs de compétences importants et en déduire les compétences opérationnelles correspondantes. Les réalisations pilotes ont pour objectif de tester des innovations didactiques dans la pratique et d'en tirer les conclusions nécessaires en vue de mettre en œuvre le processus de réforme. Diverses études scientifiques permettront également de dégager des enseignements pertinents pour la réforme.

Après la réalisation de ces travaux, il faudra établir un concept-cadre relatif à la coopération entre les lieux de formation et à la procédure de qualification. Pour ce faire, toutes les connaissances tirées de la phase préliminaire seront prises en compte.

Sur la base des travaux mentionnés ci-dessus, il sera procédé à l'élaboration de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation.

Projet «Optimisation de la procédure de qualification»

Le projet «Optimisation de la procédure de qualification» se compose de deux projets spécifiques aux branches de formation et d'examens Services et administration (S&A) et Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap). Celles-ci assument la responsabilité principale du projet et y participent par le biais de prestations propres. L'objectif principal du projet «Optimisation de la procédure de qualification» est de simplifier la procédure de qualification (de la partie entreprise de l'examen) en tenant compte des exigences spécifiques à la branche. Les priorités visées sont les suivantes: simplification de la procédure et de l'organisation, et réduction, des coûts à moyen terme. Parallèlement, il est prévu d'examiner, dans le cadre d'un essai pilote, les possibilités d'axer davantage la procédure de qualification sur les compétences.

Il sera procédé à une évaluation systématique des expériences qui seront ensuite mises à la disposition de la CSBFC pour qu'elle puisse étudier les conditions cadres actuelles de la partie entreprise de la procédure de qualification en vue du prochain examen quinquennal. C'est la raison pour laquelle un partenariat de projet avec la CSBFC a été mis en place. Celle-ci se chargera de la coordination de l'ensemble des travaux avec le projet global «Ordonnance sur la formation 2022» (y compris les éventuelles propositions de projet du SEFRI à un stade ultérieur).

L'examen et l'adaptation de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation mettront notamment l'accent sur les simplifications concernant la partie école de l'examen.

Les employés de commerce en vitrine nationale de la formation professionnelle

Les SwissSkills 2018 constituent une vitrine de la formation professionnelle. L'apprentissage le plus choisi en Suisse se doit d'y répondre présent. C'est pourquoi la CSBFC participera aux SwissSkills 2018 en tant qu'organe responsable de la formation commerciale initiale. Cette dernière sera présentée de manière vivante sous toutes ses coutures et comme une voie professionnelle prometteuse à l'ère du numérique. Les jeunes en phase de choix professionnel constituent le principal groupe cible.

Après l'Assemblée des délégués en 2016, un premier échange a eu lieu avec les représentantes et représentants de onze branches de formation et d'examens. A cet effet, deux objectifs principaux ont été définis en vue de la participation de la CSBFC aux SwissSkills 2018:

1. La formation commerciale initiale sera présentée comme une voie professionnelle prometteuse à l'ère du numérique.
2. La variété de la profession sera présentée à l'aide d'exemples concrets de toutes les branches qui participeront à SwissSkills.

Sur cette base, le Comité, le groupe de coordination de la CSBFC et un groupe de travail ad hoc ont élaboré un concept à l'intention des branches de formation et d'examens souhaitant participer aux SwissSkills 2018. Les travaux ont été soutenus activement par la direction de SwissSkills 2018, à savoir: Patrick K. Magyar, Nicole Gull et Nicole Steiner. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur excellente et précieuse collaboration. Outre la mise en œuvre de deux objectifs principaux, tous les participants se sont prononcés en faveur d'une présentation prometteuse du secteur commercial pour le public cible. Ainsi, tant les futures exigences (numérisation) que les possibilités de carrières (maturité professionnelle, success stories) figurent au centre.

Présences/stand

Les jeunes perçoivent le secteur commercial comme un tout. De ce fait, le concept du stand met l'accent sur les points communs, tout en laissant de la place à la présentation individuelle des différentes branches de formation et d'examens.

Le stand s'étend sur une surface de 500 m² et comprend trois niveaux:

- Le niveau 1 porte sur les quatre thèmes commerciaux clés: «travail en équipe», «contact avec la clientèle», «aisance avec les chiffres» et «planification et organisation».
- Le niveau 2 permet de découvrir plus en détail les particularités de la profession et les perspectives d'évolution professionnelle.
- Le niveau 3 comporte une place de marché virtuelle (portraits en ligne de toutes les branches) et une zone de rencontre. Celle-ci permet un contact direct entre les branches et les jeunes, les parents et les enseignants.

Sous le slogan «My Skills – essayer soi-même», la formation commerciale initiale et les particularités des branches sont présentées de manière vivante (niveaux 1 et 2). Les «champions» (premiers aux examens finaux 2017/2018) et des apprentis informeront les jeunes et répondront à leurs questions dans la zone de rencontre (niveau 3). Ils parlent la langue des jeunes et sont donc des ambassadeurs authentiques pour le champ professionnel et les branches participantes.

Branches de formation et d'examens

En participant, la CSBFC garantit – sous réserve de la décision de l'Assemblée des délégués – la présence de toutes les branches de formation et d'examens commerciales, et assure la communication globale vis-à-vis du grand public et des groupes cibles externes. Les branches peuvent participer activement et communiquer de manière autonome.

Les branches qui participent de manière active s'engagent financièrement et par le biais de prestations propres (ressources en personnel pour la conception, la préparation et le déroulement; savoir-faire en matière de marketing de la relève). Elles peuvent en outre acquérir des partenaires, des supporters et des champions, participer à la concrétisation du concept du stand et utiliser activement la zone de rencontre.

Formation d'expertes et experts aux examens «Pratique professionnelle – oral»

En concertation avec la CSBFC, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) a élaboré un Concept de formation pour les expertes et les experts aux examens des branches de formation et d'examens du commerce qui permettra de régler les questions fondamentales à ce sujet jusqu'à l'entrée en vigueur de la prochaine ordonnance sur la formation des employé-e-s de commerce CFC.

Les formations des expertes et experts sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement d'une formation professionnelle initiale orientée vers la pratique et la qualité. A cette fin, il convient de réaliser des mesures de formation qui soient suffisamment souples pour tenir compte de la situation de chaque branche d'examen.

Sur demande de l'IFFP, un groupe en charge du traitement des questions de mise en œuvre a été mis en place. Il se compose des personnes suivantes: déléguée des grandes branches: Marlise Vögtlin, CIFC Suisse; branche Services et administration (S&A). Délégué des branches de taille moyenne et du groupe de branches «Production, logistique, commerce»: Markus Bühlmann, branche Construction et habitation. Déléguée des petites branches: Priska Hauser, branche Marketing & communication.

Délégué-e-s

Au cours de l'exercice 2016/17, les membres suivants du Comité ont représenté la CSBFC au sein de commissions ou d'organes permanents:

- Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP): Martina Oertli
- Commission fédérale de la maturité professionnelle (CFMP): Matthias Wirth en tant que représentant de l'Union patronale suisse
- Conseil consultatif de l'Observatoire de la formation professionnelle (OBS IFFP): Roland Hohl
- Groupes de coordination Financement des examens de fin d'apprentissage commercial par les cantons: Roland Hohl et Martina Oertli
- Groupe d'accompagnement BDEFA2: Roland Hohl

Annexes

Membres de la CSBFC

- Administration fédérale
- Agences de voyage
- Assurance privée
- Automobile
- Banque
- Chimie
- Commerce
- Communication
- Construire et habiter
- Fiduciaire/immobilière
- Hôpitaux et cliniques
- Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT)
- Industrie alimentaire
- Logistique et transports internationaux
- Machines, équipements électriques et métallurgie (MEM)
- Notariats de Suisse
- Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- SantéSuisse
- Services et administration (S&A)
- Transport
- Transports publics

Membres du Comité

- Matthias Wirth, Banque, président
- Antoine Chappuis, Suisse romande
- Michel Fischer, Fiduciaire/immobilière
- Nicola Giambonini, Suisse italienne
- Roland Hohl, Services et administration (S&A)
- Matthias Hurni, santéSuisse
- Stephan Läderach, Notariats de Suisse
- Martina Oertli, Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- Ueli Stursberg, Commerce
- Thomas Suter, Logistique et transports internationaux
- Simon Werren, Assurance privée
- Regula Züst, Machines, équipements électriques et métallurgie (MEM)

Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat

- Roland Hohl, secrétaire exécutif
- Christine Löffel, Secrétariats de la CSBFC et de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

Depuis 2011, Jean-Pierre Ruch, contaDue gmbh, est chargé de la tenue de la comptabilité.

A plusieurs reprises, le Secrétariat de la CSBFC a pu bénéficier du soutien de la CIFIC Suisse (Melanie Lienhard et Marlise Vögtlin).

Organe de révision

Brand AG Treuhand und Revision, Berne

Membres de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

- Roland Hohl, CSBFC, président
- Christian Beck, CSEPC
- Antoine Chappuis, CSBFC
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Michel Fior, SEFRI
- Michel Fischer, CSBFC
- Nicola Giambonini, CSBFC
- Andreas Hösli, VSH
- Matthias Hurni, CSBFC
- Eric Joray, CSEPC
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Stephan Läderach, CSBFC
- Patrick Lisser, CSFP
- Martina Oertli, CSBFC
- Ueli Stursberg, CSBFC
- Thomas Suter, CSBFC
- Simon Werren, CSBFC
- Matthias Wirth, CSBFC
- Christine Wüscher, CDECS
- Amalia Zurkirchen, SEC Suisse
- Regula Züst, CSBFC

Membres du groupe de travail commun Procédure de qualification des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC

- Roland Hohl, CSBFC, présidence
- Christian Beck, CSEPC, coordinateur de la région linguistique Suisse alémanique
- Danilo Bonacina, CSEPC, coordinateur de la région linguistique Suisse italienne
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Martin Hak, CSFP
- Andreas Hösli, VSH
- Eric Joray, CSEPC
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Patrick Lisser, CSFP
- Marika Musitelli, CSEPC, coordinatrice de la région linguistique Suisse romande
- Martina Oertli, CSBFC
- Sandra Rupp, groupe de coordination des groupes d'auteurs et des secrétariats de logistique
- Andreas Schmidlin, CSEPC, CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP
- Christine Wüscher, CDECS

Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

- Roland Hohl, CSBFC, présidence
- Christian Beck, CSEPC
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Andreas Hösli, VSH
- Eric Joray, CSEPC
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Patrick Lisser, CSFP
- Isabelle Lüthi, IFFP
- Christine Wüscher, CDECS

Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie entreprise de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

Ce groupe est composé des membres du Comité de la CSBFC (voir page 11). Suivant les thèmes traités, les représentantes et représentants des cantons ou des écoles au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC (voir page 12) sont consultés.

Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

SBFi	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI	Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione
SBBK	Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFP	Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
SKKAB	Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen
CSBFC	Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales
CSRFC	Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali
KFMV	Kaufmännischer Verband Schweiz
SEC Suisse	Société suisse des employés de commerce
SIC Svizzera	Società svizzera degli impiegati del commercio
SKKBS	Schweizerische Konferenz kaufmännischer Berufsfachschulen
CSEPC	Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales
CSSPC	Conferenza svizzera delle scuole professionali commerciali
KSHR	Konferenz der Schweizer Handelsmittelschulrektorinnen und -rektoren
CDECS	Conférence des directrices et directeurs d'écoles de commerce suisses
CDSCS	Conferenza delle direttrici e dei direttori delle scuole di commercio svizzere
VSH	Verband Schweizerischer Handelsschulen